



## COMPTE-RENDU DE REUNION N°11

Du Lundi 05 Février 2018

### COMMUNE DE VAUDEVILLE

#### **Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement**

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 1 <sup>ier</sup> Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. <a href="mailto:mairie.vaudeville54@wanadoo.fr">mairie.vaudeville54@wanadoo.fr</a>	P  P	X  X
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. <a href="mailto:evi88@evi-sge.fr">evi88@evi-sge.fr</a>	E P	X
Titulaire Marche LOT N° 1 STPI 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. <a href="mailto:stpi88@stpi-sge.fr">stpi88@stpi-sge.fr</a>	P P	X X
Titulaire Marche LOT N° 2 SADE 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. <a href="mailto:Piquet.jeremy@sade-cgth.fr">Piquet.jeremy@sade-cgth.fr</a>	P	X
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 <a href="mailto:m.philippe@malezieux.com">m.philippe@malezieux.com</a>	E	X
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 <a href="mailto:hbarbier@departement54.fr">hbarbier@departement54.fr</a>	E	X
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. <a href="mailto:thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr">thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr</a>	E	X
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	<a href="mailto:pdesousa@departement54.fr">pdesousa@departement54.fr</a>	E	X

**Objet de la réunion** : Réunion de chantier

## Avancement

- Le raccordement des différentes antennes existantes sur le nouveau réseau est terminé.



- La pose du réseau de refoulement est terminée.



- La pose du réseau interne de la station est en cours de réalisation ainsi que le chemin d'accès.



## Planning

- STPI :
  - **Semaine 6 :**
    - Réalisation des travaux de finitions avant les réfections de de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
  - **A venir :**
    - Mise en service du poste de refoulement,
    - Réfections de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
- SADE :
  - **Semaines 6 :**
    - Pose des réseaux internes de la station.

## Action à mener

- **E.V.I. :**
  - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville :**
  - Sans Objet.
- **Lot N°1 STPI :**
  - Suite à la demande de la Commune, STPI réalisera les reprises suivantes comme vu en réunion ce jour :
    - La reprise de la fouille devant le n°15 Rue de Villers sera réaliser en bicouche,
    - Le Carrefour avec la ruelle des Chenevières sera repris en bicouche sur environ 3 ml,
    - La place de l'Eglise sera reprise en bicouche pleine largeur jusqu'au niveau de l'habitation n°9 (Grille),
    - Le tas de terre végétal devant le n°8 Rue de Villers sera déplacé au niveau de l'aménagement du poste de refoulement,
    - Au niveau du n°4 Rue de l'Eglise, l'accotement de la rue sera repris en calcaire sur une bande d'un mètre de large,
    - Devant la Mairie, la fouille sera reprise en bicouche,
    - Les caniveaux et joints de ceux-ci seront reprise devant les habitations suivantes :
      - N°1 Rue de Lebeville,
      - N°9 Rue de Lebeville,

- N°24 Rue de Lebeville,
- N°39 Rue de Lebeville,
- Au niveau du n°22 Rue de Lebeville l'entrée riveraine et l'apport du pont seront repris en bicouche,
- Au niveau du n°19 et 45 Rue de Lebeville, la fouille sera reprise en béton,
- Au niveau du n°41 Rue de Lebeville, la fouille sera rechargée en calcaire,
- Au niveau du n°47 Rue de Lebeville, le tampon de la boîte de branchement sera mis à niveau,
- Dans la rue des Clérons, la reprise de voirie se fera jusqu'à la délimitation avec l'enrobé, les deux grilles existantes seront remises à niveau,
- Dans la Ruelle des Gondals, la fouille sera reprise en enrobés,
- Dans l'allée des Thuyas, la réfection de chaussée aura lieu de préférence après les travaux de SADE suivant le planning des entreprises.
- Au niveau des décharges, celles-ci seront retravaillées afin de faciliter l'écoulement des eaux côté opposé à la voirie. La commune demande à STPI de ne plus utiliser la décharge du parc à grumes,
- Au niveau du poste de refoulement, STPI viendra aménager les abords en terre végétal comme sur le plan joint et traçage au sol vu ce jour.
- Rappel :
  - La Commune demande à STPI de ne plus utiliser la décharge, celle-ci étant remplie au maximum
  - EVI demande à STPI de lui transmettre une projection du décompte final du chantier.
- **Lot N°2 SADE :**
  - Rappel :
    - SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
      - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
    - EVI rappelle à SADE qu'une attention particulière sera portée aux points d'arrêts suivants :
      - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
      - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
      - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.

## Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

## Coordination sécurité

- Sans objet.

## Contrôles de conformité

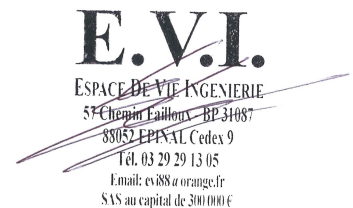
- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI ([evi88@evi-sge.fr](mailto:evi88@evi-sge.fr)).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises

### Prochaine réunion

Lundi 12 Février 2018 à 9h30 sur le chantier de la STEP

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

**Le Maître d'œuvre**  
Olivier CANAT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.

Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I

Date de diffusion : 05/02/2018